Document generated on 07/06/2025 7:52 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

La Grosse Île
Un devoir de mémoire

Michel Barry

Number 85, Summer 2000

Les îles du Saint-Laurent : le pays intérieur

URI: https://id.erudit.org/iderudit/16853ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Barry, M. (2000). La Grosse Île : un devoir de mémoire. *Continuité*, (85), 40–42.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LA GROSSE ÎLE

Un devoir de mémoire

Véritable porte de l'Amérique pour des centaines de milliers d'Européens pendant un siècle, l'île de quarantaine permet à elle seule d'écrire de longues pages de l'immigration au Canada. Certains passages particulièrement douloureux nous imposent un devoir de mémoire…

Vue du quai du secteur ouest et de quelques bâtiments dont le lavoir, l'hôtel de première classe et le toit du bâtiment de désinfection avec sa haute cheminée, le 15 août 1909, jour de l'inauguration de la croix celtique.

Source : Fonds Pierrette Boulet, IC-193

par Michel Barry

En 1984, la Grosse Île, en face de Montmagny, est sortie de l'ombre pour s'ouvrir au public. Cette année-là, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada reconnaissait l'île comme lieu historique national. Commencèrent alors des travaux pour mettre en valeur les événements qui ont singularisé l'île sur une trame d'immigration et de santé publique.

ÉPISODES MARQUANTS

À partir de 1815, nombre de personnes quittent l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande pour s'établir en Amérique du Nord. À lui seul, le port de Québec voit débarquer environ 30 000 nouveaux arrivants chaque année. Cette immigration survient au moment où la seconde grande épidémie de choléra balaie l'Asie, puis l'Europe, pour gagner la Grande-Bretagne en 1831-1832. La crainte de voir ce flot d'immigrants transmettre la foudroyante maladie aux populations du pays incite les autorités coloniales à mettre en place, en aval du port de Québec, une véritable station de quarantaine. En 1832, la Grosse Île est choisie pour la qualité de son site et les bateaux devront désormais s'y arrêter pour soumettre tous leurs passagers à une inspection médicale.

Comme les premières installations de quarantaine sont aménagées à la hâte et que l'isolement des malades laisse à désirer, le choléra réussira à tromper la vigilance des autorités et à faire un nombre important de victimes à Québec, à Montréal et ailleurs au pays.

Mais le pire est à venir. En 1847 survient une épidémie de typhus qui décimera un nombre impressionnant d'immigrants irlandais. Entassés à bord de voiliers insalubres et affaiblis par des conditions de famine, quelque 100 000 émigrants partis d'Europe vivront un véritable cauchemar. De ce nombre, 5000 périront en mer et près de 5500 autres verront leur voyage s'arrêter à la Grosse Île. Le fléau provoque une intensive campagne de construction d'hôpitaux, d'abris, de baraques et de logements divers pour pallier l'insuffisance des premières installations.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la vapeur transforme radicalement les conditions de navigation. La station de quarantaine de la Grosse Île augmentera son efficacité et modernisera ses équipements. Le docteur Frederick Montizambert, surintendant médical de 1869 à 1899, en sera l'âme dirigeante. À la suite des découvertes de Pasteur et de Koch qui permettent d'identifier les souches des différentes maladies contagieuses, il devient aussi possible de trouver les moyens de les détruire. En 1892, sur un modèle mis au point à la station de quarantaine de la Nouvelle-Orléans, Montizambert conçoit trois étuves de désinfection qu'il installe à proximité du quai. C'est le début à la Grosse Île d'une procédure de quarantaine vraiment scientifique, comprenant de façon systématique inspection, désinfection et détention.

C'est aussi l'époque où les armateurs de grandes compagnies de navigation rivalisent d'astuces pour améliorer le confort des passagers et se tailler une meilleure part du marché. Dès lors, trois nouvelles classes apparaissent sur les bateaux. Ces améliorations et les pressions des armateurs obligent le gouvernement canadien à suivre l'exemple et à moderniser les structures d'accueil et d'hébergement des immigrants à la Grosse Île. Ainsi, trois hôtels modernes sont mis à la disposition des trois classes de passagers afin d'offrir des conditions de séjour adéquates à ceux qui devront être mis en quarantaine.

Au début du XXe siècle, une vague migratoire sans précédent déferle sur l'Amérique et la station de la Grosse Île doit mettre les bouchées doubles pour encore améliorer ses installations: salles d'attente, douches désinfectantes, électrification des bâtiments, services sanitaires, laboratoires, etc. De 1906 à 1914, plus d'un million d'immigrants arrivent au pays par la porte d'entrée du port de Québec. Au cours du seul été 1914, près de 200 000 immigrants passeront au large de la Grosse Île.

Ironie du sort, l'efficacité des mesures de désinfection dans les ports d'embarquement et les progrès de la médecine sont tels que les maladies contagieuses se font de plus en plus rares et les installations de quarantaine servent de moins en moins.

Le début de la fin s'annonce avec la chute de l'immigration qui suit la Première Guerre mondiale et la crise économique de 1929. Les cas de maladies contagieuses sont déjà soignés à Québec depuis quelques années lorsque la station de quarantaine de la Grosse Île ferme ses portes en 1937.

Pour une lecture des lieux

Aujourd'hui, la mise en valeur de la Grosse Île tient compte des trois dimensions les

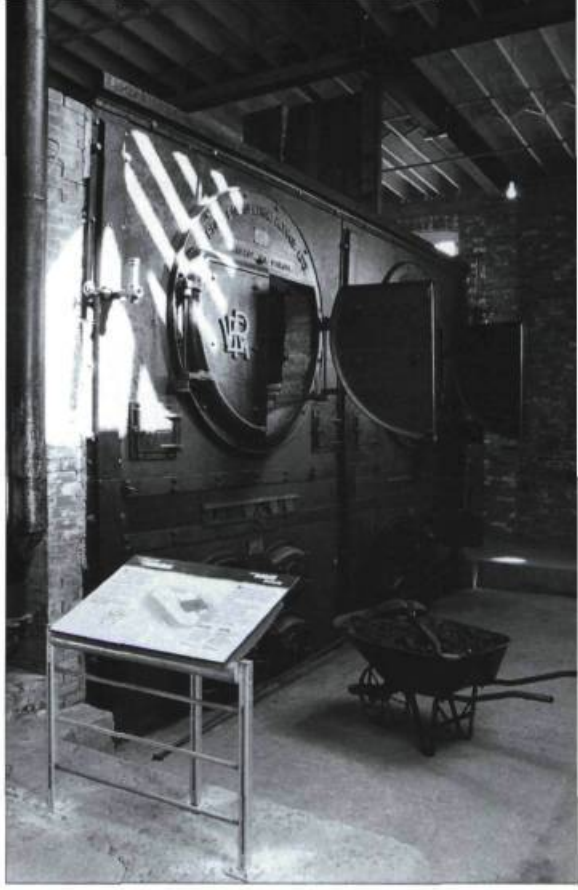

Dans la salle des bouilloires du bâtiment de désinfection dorment des monstres de métal qui hier encore avalaient des tonnes de charbon et exhalaient une vapeur brûlante essentielle aux opérations de la station de quarantaine.

Photo: Xavier Bonacorsi

Groupe d'immigrants d'Europe de l'Est placés en quarantaine dans le secteur des hôpitaux vers 1910.

Source: Fonds Chevron, S-69-4

LA MÉMOIRE CRISTALLISÉE

Devant le désir exprimé par de nombreux groupes de citoyens entendus lors des consultations publiques de 1992 et 1993, un mémorial a été inauguré en 1998 dans le secteur ouest de la Grosse Île, à proximité du cimetière.

Le projet a fait l'objet d'un concours qui a donné lieu à plus de 60 propositions. Celle de l'équipe formée de l'architecte Émile Gilbert et de l'artiste Lucienne Cornet, tous deux de Québec, s'est démarquée par sa pertinence, sa sobriété et la qualité de son intégration dans le paysage culturel de l'île. Le mémorial prend l'aspect d'un tertre circulaire traversé par des couloirs retenus par des murs de pierre sèche. Ces couloirs font cheminer le visiteur dans la terre, symbole des Ténèbres, pour ensuite émerger vers la Lumière de l'espoir. Les noms des milliers de personnes inhumées sur l'île sont gravés sur des surfaces de verre placées tout près, en arc de cercle. Elles laissent voir par transparence les ondulations gazonnées du cimetière voisin.

Photo : Xavier Bonacorsi

Le poste de garde, construit vers 1897, abritait le gardien qui veillait à ce que les immigrants placés en observation ne franchissent pas les limites du secteur ouest où ils étaient confinés.

Source : Fonds Masson

plus importantes de l'histoire de l'île : l'immigration au Canada, les événements tragiques de 1847 et la station de quarantaine. Les éléments du paysage, les installations physiques présentes ou disparues, les monuments érigés au fil des ans et tous les efforts de communication mis en place sont exploités pour rendre compte de l'histoire de l'île.

Les composantes significatives du paysage culturel et les liens visuels qui existent entre elles sont protégés, voire renforcés, pour permettre une meilleure lecture des lieux et une compréhension plus complète de l'histoire de la station. Des éléments disparus sont rappelés au besoin dans le paysage, comme certains vestiges archéologiques, les clôtures et les portails du secteur du village et les barrières situées à la limite des trois secteurs d'occupation.

Toutes les structures du patrimoine bâti sont conservées et protégées sans toutefois être accessibles au public. Des interventions sont déterminées à court, moyen et long termes pour protéger l'ossature et toutes les caractéristiques externes des bâtiments, le détail et la cohérence de leur aménagement intérieur ainsi que la relation avec l'environnement. Au terme des travaux, neuf bâtiments anciens seront ouverts aux visiteurs. Le bâtiment de désinfection, l'atelier de charpenterie et de plomberie, l'hôtel de troisième classe, la chapelle catholique, la chapelle anglicane et le lazaret sont déjà ouverts. Le lavoir, l'hôtel de deuxième classe et le presbytère catholique feront un jour l'objet de travaux de conservation et de restauration.

Un grand nombre de vestiges archéologiques sont associés aux premières installations de quarantaine. Dans un souci de communication, certains vestiges, qui ont laissé peu ou pas de traces visibles, seront dégagés à la vue ou simplement signalés au sol. Parfois, un simple contrôle de la végétation sera suffisant pour les rendre perceptibles et plus significatifs.

Plusieurs monuments commémoratifs, dont la croix celtique, le mémorial, le monument des médecins, les plaques installées dans les deux chapelles et les plaques commémoratives de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada contribuent largement au caractère de l'île. C'est le cas aussi pour les trois cimetières dont les limites sont maintenant bien définies.

Des brochures et des panneaux installés sur le terrain et dans quelques bâtiments permettent au public d'approfondir l'information sur les composantes du lieu. Des programmes d'interprétation sont préparés en fonction des durées de visite et des intérêts des différentes catégories de visiteurs. Bien sûr, le cadre insulaire impose des exigences particulières. Ainsi, l'accès au site se fait par l'intermédiaire de services privés de transport, ce qui suppose des horaires parfois contraignants et susceptibles de varier selon les conditions du temps.

En 1999, plus de 29 000 personnes ont visité la Grosse Île. Lorsque les principales interventions de mise en valeur auront été réalisées, le lieu pourra recevoir jusqu'à 40 000 visiteurs par année.

Michel Barry est conseiller et chargé de projets en mise en valeur du patrimoine au Centre de services professionnels de Parcs Canada à Québec.